

Affelnet : la satisfaction du rectorat de Paris

Le comité de suivi de la plateforme d'affectation des collégiens estime que la réforme a favorisé la mixité sociale dans les lycées.

JÉANNE PATURAUD
jpaturaud@lefigaro.fr
ET SOPHIE DE TARLE
sdetarle@lefigaro.fr

ÉDUCATION L'heure est au bilan pour Affelnet, la procédure informatisée qui affecte les collégiens dans leur futur lycée. Marqués par la réforme de 2021 à destination des lycées parisiens, les premiers chiffres de la nouvelle carte scolaire sont attendus au tournant : celle qui devait favoriser la mixité sociale et sociale a-t-elle vraiment porté ses fruits ?

La question inquiète les familles et les établissements parisiens. Car, depuis sa création en 2008, la procédure a bien changé. La nouvelle carte scolaire s'est fixé un nouveau cap : réduire l'écart de niveau entre les lycées en renforçant la mixité sociale et scolaire au sein des établissements. Jusqu'alors, les élèves



La procédure informatisée Affelnet est déployée dans les académies depuis 2008.

RICCARDO MILANI/
HANS LUCAS VIA REUTERS

devaient candidater dans une dizaine de lycées situés dans leur district (Nord, Sud, Est, Ouest). Mais, depuis la réforme, les collégiens doivent candidater dans cinq lycées situés à vingt-cinq minutes maximum de transport de leur domicile, dans lesquels ils deviennent prioritaires. Une façon de favoriser les collégiens qui n'auraient jamais été acceptés par de prestigieux établissements.

Rassemblé ce mercredi, le comité de suivi d'Affelnet s'est montré globalement satisfait des résultats de cette réforme. « Depuis 2021, la ségrégation sociale des lycées publics de la capitale a baissé de 39 % et la ségrégation scolaire de 30 % », observe Claire Mazon, directrice académique des services de l'Éducation nationale. Une mixité sociale qui n'a pas conduit au « nivellement par le bas », précise le comité. Les

regards se tournaient surtout vers les lycées Henri-IV et Louis-le-Grand, derniers à avoir intégré Affelnet après avoir bénéficié d'un régime exceptionnel. En un an, ces derniers ont vu le nombre de boursiers atteindre les 20 % (contre 11 % en 2021) et leur percentile scolaire passer de 94 à 96, soit l'un des plus performants de France (il est d'environ 80 dans le privé et 65 dans l'enseignement public). Un percen-

tile de 96 signifie que les élèves font partie des 4 % les plus performants de France, précise Julien Grenet, professeur associé à l'école d'Économie de Paris et membre du comité.

« Public plus hétérogène »

Une transition plutôt appréciée par Joël Bianco, directeur de Louis-le-Grand dont les demandes d'admission ont augmenté de 29 %. « Nous n'avons pas constaté une baisse de niveau. Les élèves sont tout aussi motivés et curieux », souligne-t-il. Stéphanie Motta-Garcia, proviseur d'Henri-IV, elle, se veut plus modérée : « Les professeurs ont dû faire face à un public plus hétérogène avec des élèves plus faibles en culture générale comme en français », précise-t-elle. La proviseur se prépare à ouvrir, en septembre prochain, une classe de première STMG. Un « défi pour les équipes », dit-elle.

Autre source de satisfaction : le désengorgement des voies générales. Depuis deux ans, les élèves de troisième ont été admis en plus grand nombre vers des voies professionnelles. Les voies générales d'un niveau trop faible et avec trop peu d'élèves ont, quant à elles, été fermées. Une ombre subsiste au tableau, répétée et martelée par le comité : l'enseignement privé, vers lequel se tournent 41 % des élèves parisiens. Aujourd'hui absent de la plateforme, il contribuerait à creuser un « fossé social avec le public », selon Julien Grenet qui souhaite de ses vœux l'intégration du privé dans Affelnet. ■